

**LA PRÉSIDENTE :**

1910

Merci à vous trois. Bonne continuation. Merci beaucoup d'être passées nous voir. On revient après la pause avec la coopérative d'habitation des Dames de cœur.

1915

---

**PAUSE**

---

1920

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors rebonjour, tout le monde, nous reprenons nos auditions d'opinion avec monsieur Mathieu Francoeur qui représente la coopérative d'habitation des Dames de cœur. Bonjour, bienvenue.

1925

**M. MATHIEU FRANCOEUR, secrétaire du CA, coopérative d'habitation des Dames de cœur :**

1930

Bonjour, merci. Bonjour tout le monde. Bonjour à vous, les commissaires. Donc, je suis secrétaire du CA de la coopérative d'habitation des Dames de cœur qui a été ouverte en 2002 et qui occupe deux bâtiments dans le quartier Sainte-Marie, ici dans Ville-Marie, dans l'arrondissement Ville-Marie.

1935

Donc, je vais vous lire un texte qui a été composé collectivement par des membres de la coopérative, donc je vais parler au « nous » et non pas au « je ». Je vous le précise.

Nous devons d'entrée de jeu vous dire que nous ne nous attendons pas à des miracles de votre part et à de grands résultats avec cette démarche. L'expérience nous a démontré que

1940

ce genre d'exercice est mené généralement pour plaire aux sociétés de développement commercial et aux associations de copropriétaires, c'est-à-dire à ceux qui ont les moyens de se faire entendre par les médias et les autorités.

1945

C'est d'ailleurs assez parlant qu'une consultation soit menée sur l'enjeu de la cohabitation sociale au moment où ce discours est martelé par certains groupes d'intérêts. Malheureusement, quand ce sont les points de vue des résidents et résidentes et des organismes de base qui sont mis de l'avant, plus souvent qu'autrement, les rapports sont tablettés.

1950

Comme nous nous trouvons dans la seconde catégorie, permettez-nous de douter de l'application qui en sera faite par les politiciens et politiciennes qui nous représentent à l'Hôtel de Ville.

1955

Mais nous avons tout de même décidé d'écrire et de présenter ce texte parce que nous proposons une analyse et des idées qui sont peu relayées par les médias et qui valent la peine d'être entendues.

1960

L'enjeu de la cohabitation sociale et de l'itinérance est pour nous intrinsèquement lié à la crise du logement qui fait rage. À nos yeux, la gentrification est la principale responsable de la situation actuelle. En traitant le logement comme un objet de spéculation plutôt que comme un besoin essentiel ou un droit de base dans nos sociétés, nous en venons à accepter des situations qui sont intolérables.

1965

Des centaines de condos sont vides dans notre quartier et ne servent qu'à faire fructifier l'argent des spéculateurs. D'autres en profitent pour retirer des logements du marché afin de les louer sur les plateformes de location à court terme. Avec la hausse généralisée des prix du logement, les propriétaires en profitent pour évincer des locataires de longue date dans le but d'augmenter les prix des loyers en contournant la loi, avec la bénédiction du gouvernement provincial, vendue aux intérêts des propriétaires.

1970

Dans notre quartier, Centre-Sud, c'est la folie du développement immobilier. Toujours des condos, toujours des logements rénovés, entre guillemets, que les habitants moyens du quartier ne peuvent se payer. En plus, les innombrables chantiers ferment des rues et détournent des lignes d'autobus durant des mois, pendant que la congestion automobile s'en trouve augmentée.

1975

Étrangement, plus il se construit de condos, plus on retrouve d'itinérants sur les trottoirs. Ce qu'on constate depuis plusieurs années a des allures de modification démographique où on évince et force la population historique du quartier à quitter pour la remplacer par des professionnels aisés qui ont les moyens de payer le double, voire le triple de ce qu'on retrouvait il y a quelques années encore en termes de loyer.

1980

Voyons la réalité en face : la majorité des membres de notre coopérative d'habitation, on n'aurait simplement pas les moyens de demeurer dans le quartier si ce n'était des logements sociaux que nous proposons.

1985

Vous voyez, pour les gens qui sont installés dans le quartier depuis longtemps, l'itinérance n'a rien de nouveau, au contraire. Le changement, c'est plutôt cette classe de nouveaux arrivants qui est venue s'installer au cours de la dernière décennie et qui croit que tout lui est dû. Ces gens qui soutiennent qu'il faut fermer les ressources venant en aide aux personnes en situation d'itinérance n'ont visiblement jamais visité le quartier dans les dernières décennies.

1990

Côtoyer l'itinérance et la pauvreté, ça fait partie de la réalité du quartier et on pourrait revenir à plus d'un siècle qu'il en serait de même. On peut même remonter jusqu'aux Sœurs de la providence d'Émilie-Gamelin. Un peu de sensibilisation et d'éducation seraient donc bienvenues.

1995

Ceux qui habitent le quartier depuis longtemps savent à quel point les ressources communautaires du quartier sont importantes et plusieurs ont eu à les utiliser à travers le temps. C'est d'ailleurs ce tissu social qui fait en sorte que certains d'entre eux peuvent continuer à habiter le Centre-Sud.

2000 Les appels au non-renouvellement des baux des organismes sont tout simplement scandaleux. En réaction à la pression de certains devant leurs sentiments d'intolérance et d'insécurité, l'arrondissement et la Ville dépensent encore plus en répression policière, en démantèlement de campements de sans-abri et en programme de gestion de la misère, comme l'équipe mobile de médiation et l'intervention sociale EMMIS. Dans les faits, l'espace public est de plus en plus privatisé.

2005 Pour notre part, ce que nous voulons pour s'attaquer aux enjeux de fond, ce sont des mesures d'aide et des politiques sociales qui doivent être mises en place par tous les paliers de gouvernement. Je vais vous en nommer quelques-unes. Vous allez les entendre aussi aujourd'hui de la part d'autres intervenants et intervenantes.

2010 Davantage de ressources communautaires diversifiées avec plus de moyens. Des services dans les campements. Des lieux sûrs et accueillants pour se réchauffer l'hiver. Plus de toilettes publiques. Plus d'hébergement d'urgence et transitoire. La protection des maisons de chambres et des mandats des RPA. Le développement accru de logements sociaux et communautaires. Un meilleur contrôle du développement des copropriétés. Une suspension des locations à court terme. Un moratoire réel sur les évictions et sur les conversions. Un contrôle des loyers. Un registre des baux. Une augmentation des budgets des services sociaux.

2015 Les sommes investies actuellement en répression seraient bien plus utiles au sein des ressources qui viennent en aide aux personnes en situation de pauvreté pour les tirer vers le haut plutôt que vers le bas. Nous avons bien du mal à supporter de voir des gens survivre dans la rue à des températures glaciales pendant qu'on sait que des condos sont vides. Taper sur les plus faibles n'est pas la solution. Il faut plutôt combattre les causes des problèmes et respecter les droits fondamentaux de tous et toutes.

2020 En conclusion, nous continuerons à accueillir chaleureusement chaque ressource communautaire qui voit le jour dans notre quartier, comme nous l'avons fait avec la Mission Bon Accueil et son projet de logement transitoire qui s'installera derrière l'un de nos bâtiments. Nous continuerons à discuter avec nos voisins et voisines et à proposer des projets comme celui d'une

2025

2030

nouvelle ruelle verte qui devrait voir le jour sous peu, derrière ce même bâtiment. Pour nous, c'est ça, la cohabitation sociale. Voilà.

2035 Et en annexe, je vous ai aussi inclus une lettre qu'on avait écrite à l'automne dernier pour appuyer le projet de la Mission Bon Accueil qui s'installe cette année dans notre quartier. Voilà. Si vous avez des questions ou des commentaires, c'est bienvenu.

**LA PRÉSIDENTE :**

2040 D'abord, vous dire que nous sommes contentes et contents que vous ayez dépassé votre scepticisme et que vous soyez venu devant nous porter cette parole. C'est une coopérative d'habitation où il y a combien de personnes?

**M. MATHIEU FRANCOEUR :**

2045 On a deux phases dans deux bâtiments, on a 25 logements pour une trentaine de personnes.

**LA PRÉSIDENTE :**

2050 O.K. Première question, pourquoi vous pensez qu'une consultation qui porterait la voix des personnes en situation d'itinérance ou du milieu communautaire ou de tous ces gens qui ont un pouvoir citoyen risque d'être plus tablettée?

**M. MATHIEU FRANCOEUR :**

2060 Bien, disons, qu'on a... Nous, ça fait longtemps qu'on est dans le quartier, il y a déjà eu d'autres consultations sous forme, par exemple, de plan particulier d'urbanisme, entre autres, d'autres consultations publiques, soit de l'arrondissement, soit de la Ville. Puis on ne dit pas qu'on est d'avance pas écoutés, mais les résultats de ces consultations-là qui mènent à des

politiques ou non sociales d'aide ou de programmes n'ont pas vu le jour. Donc c'est la conclusion qu'on fait,  $A+B = C$ .

2065            Donc voilà, c'est ce que je peux vous dire... Parce que si on regarde sur 20 ans, 25 ans, 30 ans, comment le quartier a évolué, il n'a pas évolué dans le sens de davantage aider les plus pauvres, d'ouvrir plus de ressources, de faire plus de logements sociaux de façon importante pour contrer le problème du logement, entre autres.

2070            **LA PRÉSIDENTE :**

                  Vous êtes sensible à l'argument de la Ville qui dit qu'il y a comme un besoin d'implanter des ressources ailleurs que dans les quartiers centraux, ce pourquoi elle a demandé cette consultation, pour, d'une certaine manière, rapprocher les services des lieux où les gens vivent. Qu'est-ce que vous pensez de ce désir d'implanter de nouvelles ressources?

2075

**M. MATHIEU FRANCOEUR :**

2080            Je ne suis pas un spécialiste du sujet, là, de l'urbanisme en lien avec la pauvreté. Mais ce que je peux vous dire, c'est, comme je disais dans mon texte, il y a eu beaucoup de choses qui ont fait que les gens ont dû quitter le quartier, par exemple, les gens qui étaient locataires, des gens qui étaient dans le quartier, donc, se retrouvent peut-être dans d'autres quartiers où, là, il y a certains enjeux qui se développent.

2085            Mais c'est sûr que l'idée de chasser les gens de la rue par exemple, ou les locataires, fait que oui, le problème peut se déplacer ailleurs. Mais comme je disais, historiquement, dans le quartier, il y a toujours eu des ressources, il n'en a pas eu beaucoup de nouvelles dans les dernières années, tant que ça. Pourtant, il y a plus de monde qui ont des besoins, donc l'idée de dire, ah, bien, il faut mettre des ressources ailleurs, n'est peut-être pas mauvaise dans certains cas, mais je pense que la priorité c'est de mettre les ressources où les gens sont déjà.

2090

**LA PRÉSIDENTE :**

Absolument. Judy, as-tu une question?

2095

**Mme JUDY GOLD :**

Oui, mais je vais laisser Denis...

2100

**M. DENIS LECLERC :**

Denis, vas-y.

2105

**M. DENIS LECLERC :**

Oui, merci. Parmi les actions que met de l'avant la Ville, il y a notamment les brigades EMMIS qui, pour la Ville, sont des brigades qui contribuent à la cohabitation sociale. Dans votre texte, vous avez dit, par rapport aux brigades EMMIS, que c'est un programme de gestion de la misère. Est-ce que vous pourriez expliquer davantage, s'il vous plaît?

2110

**M. MATHIEU FRANCOEUR :**

Bien, notre vision de tout ça, puis, en parlant avec des gens qui travaillent dans le communautaire en itinérance, c'est qu'il y a beaucoup d'argent qui était donné pour ces brigades-là, quand les groupes communautaires, en général, font déjà ce travail-là, pas de gestion de la misère, mais d'aide, de support et d'accompagnement. Et que cet argent-là aurait été mieux d'être donné à des organismes communautaires déjà établis qui ont un lien avec les gens et qui ont une approche aussi plus multiple, qui va amener plus de solutions, que juste des gens qui vont aller voir que tout va bien, faire un genre de médiation, quand, dans le fond, ce que les gens ont besoin dans la rue, c'est des services d'accompagnement et des débouchés vers, entre autres, le logement.

2115

2120

**M. DENIS LECLERC :**

2125 Il manque donc pour vous la dimension un peu plus étalée sur le temps d'accompagnement, puis d'aller plus loin que simplement régler le problème ponctuel qui découle d'un appel, c'est bien ce que...

**M. MATHIEU FRANCOEUR :**

2130 Entre autres. Ouais, entre autres.

**M. DENIS LECLERC :**

2135 O.K.

**M. MATHIEU FRANCOEUR :**

2140 Mais, c'est une vision à très court terme, aussi, là.

**M. DENIS LECLERC :**

O.K., merci.

2145 **LA PRÉSIDENTE :**

Judy?

**Mme JUDY GOLD :**

2150 Merci d'être venu. J'ai une question à vous poser. Vous n'êtes pas le premier qui je pose cette question et sûrement vous ne serez pas le dernier non plus. Vous recommandez, entre autres, des services dans les campements.

**M. MATHIEU FRANCOEUR :**

2155

Oui.

**Mme JUDY GOLD :**

2160

Comme je dis souvent lors des consultations, la Ville a décidé de ne pas consulter la population sur le sujet des campements. Que pensez-vous de cette décision par la Ville et juste pour continuer... Les questions posées au mois de janvier lors des audiences à la Ville, à savoir pourquoi les campements ne sont pas inclus dans le mandat octroyé à la Ville, la Ville a répondu que les campements ne sont pas la solution qu'elle privilégie. Alors quelle est votre réaction à cette réponse?

2165

**M. MATHIEU FRANCOEUR :**

2170

Moi, j'avais entendu ça. J'avais aussi entendu que la Ville refusait d'avoir un moratoire sur le démantèlement des campements, en premier lieu. Ensuite, la décision de ne pas mettre ça dans cette consultation-ci, c'est sûr que c'est un peu particulier, parce que comme vous dites, beaucoup de gens vous en parlent, c'est une réalité assez évidente et assez forte et qui ne va pas aller en diminuant.

2175

Nous, pourquoi on dit qu'il devrait avoir des services dans les campements, c'est que les campements sont là. Les gens sont là. Les gens qui sont dans ces campements-là, la plupart ont perdu leur logement, à un certain moment, donc n'ont pas d'alternative actuellement. Puis ce que la Ville propose comme solution, c'est d'envoyer les gens dans les ressources qui sont déjà débordées, donc c'est un cul-de-sac.

2180

Donc l'idée, ce n'est peut-être pas à long terme de pérenniser les campements sur 20, 30 ans. On espère qu'il y aura d'autres solutions, mais quand on est dans le concret, dans le court terme, il y a vraiment un besoin que ces gens-là vivent le plus dignement possible et le mieux possible.

2185 **LA PRÉSIDENTE :**

Quelqu'un dans un texte nous disait vouloir proposer un projet pilote de campement super bien organisé, avec des services de proximité, des cuisines collectives, du chauffage, enfin, tout ce qui fait qu'on peut s'approcher d'un milieu de vie temporaire. Qu'est-ce que vous pensez d'une proposition comme celle-là?

2190 **M. MATHIEU FRANCOEUR :**

C'est difficile à dire, je trouve, un peu, parce qu'il y a du bon et du mauvais. C'est-à-dire, nous, on fait du logement social, on est impliqués dans la Fédération des coops à Montréal. On aimerait ça que... Bon, il y a le programme Accès logis qui a disparu, il y a un nouveau programme qui est beaucoup moins intéressant, qui favorise beaucoup moins les coopératives et les OSBL d'habitation.

2200 Donc de voir des idées de faire des trucs temporaires, mais permanents en même temps, qui seraient... qui mettraient quand même ces gens-là en marge aussi, qui n'ont pas accès à du logement régulier comme tout le monde. Je ne m'étais pas posé la question. Vous me la posez. Je n'avais pas entendu parler de ce projet-là, j'ai plus entendu parler des histoires de conteneurs dans d'autres villes et tout ça, là. Mais c'est sûr que pour nous, avec une vision de logement social, on aimerait beaucoup mieux que les gens soient logés de façon plus permanente et de façon plus sécuritaire.

2205 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que par rapport au logement social, vous pouvez nous dire rapidement, il reste deux minutes. De votre point de vue, pourquoi il sort si peu et si lentement des centaines de logements sociaux dont on a urgemment besoin depuis 20 ans?

2215

**M. MATHIEU FRANCOEUR :**

2220 Ce sont des choix politiques qui ont été faits par les différents gouvernements et fédéraux et provinciaux, au municipal, un peu moins, mais quand même aussi, avec des terrains, entre autres à acquérir. C'est sûr que c'est un processus... Moi, je connais le programme Accès logis qui a été là pendant des décennies. C'est un processus qui était quand même assez lent, puis assez complexe.

2225 Mais il y a toujours eu deux problèmes, c'est le manque de sous. Il y a des années que le gouvernement provincial, il y a 15 ans, annonçait 3 000 logements sociaux pour l'ensemble du Québec par année, alors que les groupes logements demandaient 10, 15, 20 000 par année pour répondre aux besoins. Donc, une question d'argent et de volonté politique.

2230 Puis bon, il y aurait eu des choses à réformer dans Accès logis qui auraient pu être faites, mais le nouveau programme, c'est n'importe quoi, là. Des promoteurs privés peuvent s'accaparer de l'argent pour développer du pseudologement abordable. Donc, on est vraiment dans une autre dimension. Donc, la raison c'est ça, là. Et je peux remonter au fédéral qui s'est retiré des années 90, tout ça, là. Mais on ne va pas monter aussi loin. Mais c'est une question d'argent et de volonté, tout à fait.

2235

**LA PRÉSIDENTE :**

Ça va? Eh bien, merci beaucoup, monsieur Francoeur, de votre passage.

2240

**M. MATHIEU FRANCOEUR :**

Merci à vous.

2245

**LA PRÉSIDENTE :**

Et nous allons faire en sorte que cette parole soit entendue. Merci beaucoup, au revoir.

**M. MATHIEU FRANCOEUR :**

C'est bien apprécié, merci.

2250

**M. DENIS LECLERC :**

Merci.

2255

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, dans quelques instants, les représentants du regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal.

2260

Alors, nous allons rejoindre en ligne Marie-Andrée Painchaud-Mathieu. Bonjour. Du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal.

**Mme MARIE-ANDRÉE PAINCHAUD-MATHIEU, coordonnatrice, Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal :**

2265

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

2270

Bienvenue. Vous avez 10 minutes, c'est à vous.

**Mme MARIE-ANDRÉE PAINCHAUD-MATHIEU :**

2275

Excellent. D'abord, merci de m'accueillir à distance. Je suis une personne à mobilité réduite qui est prisonnière de son appartement et qui a la chance d'avoir accès à des moyens technologiques. Alors, merci pour ça.